FAITS DIVERS.

Température du 26 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrad
7 heures du matin	86	30
Midi	94	34
3 P. M.	96	36
6 P. M.	94	34

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Robert Thomas Leland à Marie Adèle Léonie de Varennes, Joseph Donnelly à W. Catherine Margaret Breden, Spirino Alojado à Camilla Torres, veuve Antonio Crespo, Paul Auguste Tubary à Ernestine Augustine Bouny, Alexandre Castillion Jr à Emma Gonzales, Edward S. Leyrer à Mary Scanlon, Emile Alphonse Magnier à Mary Charlotte Maloney, Peter Price à Eliza Jane Alexander, John Alphonse à Angèle Dominguez, veuve Gabriel Casanova.

NAISSANCES.—Mmes G. Stewart, un garçon; G. Landes, un garçon; H. J. Herty, un garçon; C. E Harris, un garçon; M. J. Zitzmann, un garçon; L. Weber, un garçon; F. Saltalamachia, un garçon; J. J. O'Leary, une fille; Aug. Numeyer, une fille; T. Leahey, jumeaux; G. Lester, un garçon; W. Kaler, une fille; J. Clark, un garçon.

DÉCÈS—Ella Butler, 38 ans, 1722 Saratoga; E. Valentin, 73 ans, 911 St Pierre; Mme Mary M. Faller, 54 ans, 329 Bermuda; V C Gehech, 19 ans, 1602 avenue Washington; W McFarland, 18 ans, Holly Springs, Miss.; J S Jackson, 26 ans, 1740 Constantinople; Louisa West, 44 ans, 529 St-André; J R Ferdinand Pecoul, 9 ans, Mississippi River, Mary G Lyons 94 ans, 1541 Chippewa; Mme A Redler, 55 ans, 3127 Tchoupitoulas; Nathan Levy, 48 ans, 1118 N. Derbigny; C. Raymond, 83 ans, 3911 Tchoupitoulas; P. Blache, 19 ans, 2422 Barrack; Mme E. Beaupaire, 67 ans, St Philippe, près Roman; Viola Barnes, 21 jours, Gravier, près Rempart; J. Cousin, 8 mois, Miro et Dumaine; E Miles, 7 mois, 2228 Orléans; Angela Lobit, 6 jours, 933 Kerlerec; M. F. Blanc, 3 mois, 2225 Douane; J. Peterson, 21 ans 235 N. Villeré; Robert André Caillier, 13 mois, 729 N. Claiborne; Josephine Green, 7 mois, 522 Ursulines; Mme Frances, femme de John Frank, 64 ans, 2815 Quatrième; C. Johnson, 8 ans, 1126 Espagne; Anne Gibens, 83 ans, 617 Dryades; Westley Robertson, 62 ans, 2429 Damaine; Alice Frank, 7 jours, 2023 Six à ne.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations — Mme J. Balsor à J. Clavin, un terrain, borné par les rues St-Antoine, Claiborne, Darbigny et Bagatelle; un terrain borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman et Derbigny, $1,400.

D. Caezza à E. Daura, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Lyon et Bordeaux, $1,150.

Land Trust of Indiana à Mlle N. J Kelly, trois terrains bornés par les rues Claiborne, Willow, Joséphine et Jackson, $100.

J. Russe à Mme N. Debatta deux terrains bornés par les rues Broadway, Poplar, Warsaw et Audubon, $250.

A. Gomez à Mlle M. T Hall, deux terrains bornés par les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Conti, $6000.

J. Schutten à E. U. Burbank, deux terrains bornés par les rues State, Coliseé, Ferrier et Upperline, $1,500.

J. P. Vogel à J. Gallagher, deux terrains bornés par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, $1 500.

Ventes totales, 12,223.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Ong, Hiller Co. vs. Charles Louque et James T. Selleck—action en recouvrement de $159.68 sur des billets.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Révérend Francis Xavier Cueppens, Charles H. Luzenberg, Martina Fuxa.

Sternberg & Stern vs. Louis Israel—séquestration de $233.

Première Cour de Police Correctionnelle. — Jas. Roberts, Jno. Ferrand, Jas. McGlynn—bris de paix et ivresse, $5 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Alex Hughes, Celina Bell, Chas Hunter, Mary Hunter, Vic Graffino, Geo Grubert, D McCann—bris de paix, $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Jno Simon, B. P. Saulan, Ida Green, Lilly Robertson, Wm. Hass, Geo. Wemsch et Jno. Houlihan, bris de paix; $2.50 d'amende ou 11 jours d'emprisonnement.

Sam Nuttlin, Sally Johnson, Hy. Franklin, Tom Roberts—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Ernest Mercadel, Hugh Brown, Wm Moulton, larcin; Hy Franklin, vol avec effraction; Louise Hahn, violation de l'ordonnance 4929; Maggie Sims, blessures.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle — Lottie Sherwood, Julia Young, Paul Mariano, Emile Lelievre, Geo Young, Ernest Barbarin—ivresse et bris de paix, $2.50 d'amende ou 12 jours de prison.

Bridget Ryan — allures suspectes; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Pabl Vincent, Herman Cheval, Sidney Henry, Mary Gill, Bertha Chapotel—ivresse, bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Aug. Joyce, Beatrice Williams, Jennie Conley, Joe Alexandre, Willie Wilson, Lawrence White—vagabondage; $5 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

John Williams, Willie Oog, Will Davis alias Mule, Ernest Stiles—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Mme Annie Reinhart, insultés; Dan Cull, alias Sullivan, Geo Breau, Arthur Kearn, alias Babe, attaque et blessure; Fred Brelinger, Emile Gingon, Lucien Attene, violation de la loi du dimanche; Hy Hazan, blessure; Luke Johnson, Willie Williams, John Heckert, Tony Farlette et Tony Paretto, bris de paix.

Noyé.

John T. Moore, un gamin de couleur, domicilié rue Oak, près Burdette, s'est accidentellement noyé, hier soir, un peu avant six heures. Il jouait sur le quai au pied de l'avenue Carrollton, lorsqu'il est tombé à l'eau. Son corps n'a pas été retrouvé.

Assemblée des classes ouvrières.

Sous l'appellation de "Laboring Men's Protective Association", il s'est organisé d'une façon permanente dimanche dernier, une société composée exclusivement d'hommes appartenant aux classes ouvrières.

La réunion a eu lieu dans la salle du Globe; elle a été des plus paisibles; et si on n'avait été l'animation inaccoutumée qui régnait au abords du bâtiment, personne au dehors ne se fut douté de ce qui se passait à l'intérieur.

Çà et là quelques hommes de couleur se remarquaient dans la salle.

Le choix du président s'est fixé sur M. Eugène Bacarisse; celui de vice-président sur H. J. Holmes. Les autres officiers ont été élus comme suit: P. J. Galatas, second vice-président; Henry L. Zander, troisième vice-président; Jacob Lang, secrétaire et collecteur; William Hunter, secrétaire-financier; R. D. Wilde, trésorier; Auguste Graf, organisateur d'Etat.

M. Bacarisse a fait un discours dans le but d'expliquer l'objet de la réunion et de développer certaines thèses socialistes n'ayant absolument rien de subversif.

Après lui, R. D. White et plusieurs autres se sont fait entendre.

Avant la levée de la séance, des remerciements ont été votés aux deux sociétés: "American Federation of Labor" et "Municipal Improvement Association;" aux autorités municipales, à la Commission du Drainage qui a accueilli une petition relative à l'emploi d'hommes du pays au prix d'un dollar cinquante par jour.

Election des directeurs des écoles publiques.

Les fonctions de cinq directeurs de nos écoles publiques expirent au mois d'août. Ce sont MM. J. C. Morris, président de la Banque du Canal, nommé par le gouverneur; Alfred Moss, également nommé par le gouverneur; Ch. de Fuentes, élu par le conseil; Geo W. Atkinson, et E. A. Williams, également élus par le conseil.

Il est très probable que le gouverneur maintiendra à son poste M. Morris qui est directeur depuis 16 ans et n'a cessé de rendre, pendant tout ce temps de véritables services à la communauté. Il en est de même de M. Moss qui, depuis un an, a fait preuve de véritables capacités, comme directeur des écoles.

M De Fuentes est, comme M. Morris, membre du Bureau des Ecoles depuis seize ans; il sera, sans nul doute, réélu, sans la moindre opposition. Les différents Conseils qui se sont succédé depuis seize ans, se sont fait un devoir de le réélire, et ils ont eu raison.

Restent MM Atkinson et Williams.

Dans le Sextième District, il y aura une véritable lutte. M. Atkinson a fait un excellent directeur; mais il a des concurrents: M. Chalin d'abord, qui avait des affiliations avec l'ancienne administration et a été battu aux dernières élections. M. Atkinson est soutenu par M. Lochte et M. Chalin par M. Naef. Or, il y a un troisième concurrent, M. Codman Ford qui a, lui aussi, quelque chance d'être élu. Il a déjà rempli deux fois les fonctions de directeur.

Enfin, dans le troisième district, il y a lutte entre MM. Williams et Matt J. Brown. Tous les deux sont populaires et ont rendu des services à la communauté.

C'est demain qu'auront lieu les élections. Le public y attache beaucoup d'intérêt.

L'ex-Président Gardes relâché sous caution de $10,000.

L'ancien président de la Banque Nationale Américaine, condamné, comme on le sait, pour avoir soustrait et détourné les fonds de ladite banque, à huit ans de pénitencier à Columbus, Ohio, Henry Gardes, en un mot, vient d'être relâché, sous caution, bien entendu, hier, à midi et demi. La caution a été bien et dûment signée.

Le voilà libre jusqu'à ce que son affaire soit appelée à la cour d'appel de circuit, l'automne prochain. Son avocat, le juge Beckwith, ne s'était pas adressé au juge Parlange, comme le défenseur de Girault. Il est allé droit au juge Pardee qui était dans l'Ohio. Il a fait le voyage, et, au bout de dix jours, il revenait, porteur d'un ordre qui accordait à son client sa liberté provisoire, moyennant une caution de $10,000.

Voici les noms de ceux qui ont signé cette caution:

J. R. Beckwith, Blanche Guerrière, épouse de T. L. Broussard; T. L Broussard; Perle Olivier, épouse de Ch Guerrière; Gabrielle Guerrière, épouse de W. B. Easton; Doroline Bienvenu, épouse de Edwin Guerrière. Chacun des signataires s'est engagé pour la somme de $10,000.

C'est hier, à midi, que le député marshal Alcée LeBlanc, a reçu de la Cour d'Appels l'ordre de relâcher Henry Gardes. Il a aussitot envoyé le député Galbreth à la Prison de Paroisse, pour faire relâcher le prisonnier.

Personne n'avait reçu avis de la nouvelle; aussi l'ex-président est-il sorti seul de la prison. Il était à peu près 1 heure de l'après midi.

Quant à son compagnon de captivité, le caissier Girault, il s'était adressé au juge Parlange, qui avait fixé la caution à $25,000. Comme son affaire est exactement la même que celle de M. Gardes, ainsi que la condamnation, il est probable que l'on essaiera de faire baisser sa caution à la somme de $10,000. Sous peu, lui aussi sera relâché, moyennant caution.

Le vol de timbres postes

Un tout jeune homme, un enfant âgé 15 ans, de bonne tournure, très convenablement attifé et répondant au nom de Ernest Mercadel, comparaissait, hier, devant le recorder du premier district. Il était accusé de vol de timbres-postes.

Il avait été arrêté, samedi, rue St-Charles, coin Union, par l'officier Cassidy à qui l'on avait raconté que Mercadel offrait pour 10 cents des timbres qui en valaient vingt. Cela parut suspect à l'officier, qui fit l'arrestation et conduisit le prisonnier à la station du premier precinct.

L'enfant dit qu'il était porteur de timbres qui lui appartenaient; il avait besoin d'argent; il voulait aller passer son dimanche sur les bords du Lac. Comme toutes les banques étaient fermées, il n'y avait pas moyen de se procurer la somme d'argent voulue; il avait tout simplement pris le parti de vendre des timbres à bon marché pour procurer la somme nécessaire. C'était là tout son crime, dit-il.

La maison où il travaille, les frères Clero, 400 rue Tchoupitoulas n'ont pas à se plaindre de lui. Il est bien vrai que les frères Clero ont perdu quelques timbres, mais ils n'osent pas accuser Mercadel de vol.

Nous ne croyons pas que cette affaire ait des suites sérieuses.

La Fête du Chef Menteur.

Il a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le fameux dîner du club Tally-Ho, au Chef Menteur. La fête était donnée en l'honneur du Capitaine Trinchard, qui quitte la Louisiane, le 1er août, et va passer plusieurs mois à Bonville, Texas.

A quoi voulez-vous que l'on passe son temps au Chef Menteur, sinon à la pêche? Le club n'a été créé que dans ce but. C'est précisément ce que l'on a le moins fait. En revanche, on s'est beaucoup amusé; on a beaucoup ri, fait une bonne course sur l'eau, et puis, un excellent dîner. C'est la jolie chaloupe "Cupid," de M. Charleville, qui a procuré au club et aux invités le plaisir d'une promenade sur l'eau, très agréable, sans doute, mais un peu fatigante; car l'un des convives avait par maladresse renversé la dame-jeanne qui contenait l'eau glacée. Aussi, les gosiers étaient-ils terriblement secs quand on revint à terre; ils surent prendre leur revanche des privations du bord.

—Voici les noms des personnes qui ont le plus contribué à égayer cette fête:

MM. Charleville, Trinchard, Aucoin, Rousset, Briugier, C. P. Richardson, Barkdull, St-Amand, Husted, Charles Couton, Sénateur Cage, Lowe, Phelan, Generelly, Hiller, Desimone.

Parmi les invités nous citerons MM. A. W. Brown et le capitaine J. Hurley.

Un Hoodlum Dangereux.

James Cook, un prisonnier qui jouissait de la confiance du shérif Uniacke, est entré chez lui, hier soir, rue Seconde 2010, en disant qu'il allait tuer sa femme.

Cook a été arrêté le 18 du mois dernier, et envoyé en prison par le juge Finnegan, pour 60 jours, à défaut d'une amende de $50. Il a réussi à gagner la confiance des autorités de la prison, qui l'ont placé comme garçon des prisonniers travaillant dans les rues.

Hier après-midi il se trouvait dans les environs de sa demeure lorsqu'il y est entré et sans l'arrivée prompte de la police, il aurait assassiné sa femme. Il a été écroué au poste du sixième precinct.

Une lettre de M J. Ward Gurley, Jr.

M. Robert H. Marr, l'avocat de district, a reçu une lettre, hier matin, de M. J. Ward Gurley, Jr, l'avocat de la cour des Etats-Unis, lui demandant des renseignements au sujet d'un nommé Henry Hamlin Evans, qui aurait, paraît-il, assassiné Arthur Terry le 22 février 1893, rue du Canal 444.

M. Gurley déclare que Evans a été arrêté à Londres, où il a fait une confession disant qu'il était l'auteur du crime.

L'ambassadeur Hays a envoyé un télégramme au secrétaire des Etats Unis à Washington lui demandant des renseignements.

La lettre a été soumise au chef Gaster, qui après avoir fait des recherches minutieuses, déclare qu'aucun meurtre n'a été commis ici, le jour en question, et dans les livres du coroner le nom de Terry n'est pas inscrit.

HOTEL DE VILLE.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Dreyfous. Présents, MM. Guillaud et Marmouget.

A propos de certains conduits qui infectent l'Hôtel de Ville, il a été convenu d'en référer à l'avocat de ville pour qu'il prépare une ordonnance sur la matière.

La pétition d'Alex. F. Alt pour établir une buvette, coin Carondelet et Toledano, a été renvoyée indéfiniment.

La protestation contre l'établissement d'une buvette par J. Weiss, coin Front et Magnolia, a été l'objet d'un rapport défavorable.

Rapport favorable sur l'ordonnance accordant la permission d'établir une buvette, coin première et Magnolia, et tenue par J. Weiss.

Certains résidents de la rue St-Louis se plaignent de ce que cette rue soit livrée aux filles perdues. M. Guillaud s'est déclaré pour les plaignants; M. Marmouget contre. Dans l'impossibilité de s'entendre, on n'a rien décidé sur ce sujet.

Rapport favorable sur l'ordonnance Brophy, accordant à P A. Cast la permission d'exploiter une buvette au coin des rues Johnson et Poydras.

Renvoyée l'ordonnance Marmouget accordant à Mme Grunewall la permission d'exploiter une buvette au coin des rues Thalie et Baronne.

Même décision pour la permission demandée par M. Hassenbechler d'exploiter une buvette et une épicerie, coin des rues Bienville et Dorgenois.

Même décision sur la permission de même nature à accorder à Mme A Hart, No. 1734 rue Carondelet, près d'Enterpe.

Rapport favorable sur une demande faite par A. Spear d'établir une buvette, coin Gravier et S. Peters.

Renvoi des pétitions Robert Bader et Broustein dans le même but.

Celle de Peter Lavigne, coin Cypress et South Prieur, a été l'objet d'un rapport favorable, ainsi que celle de Mme W. Murray, No 2102 rue Seconde, près Saratoga.

A propos de la pétition contre l'établissement d'une buvette, coin Pauline et Tchoupitoulas, ceux qui protestent sont priés de venir exposer leurs objections devant le comité.

Enfin, la pétition de Geo. Weaver, 828 S. Remparts, a été référée à l'ingénieur de ville.

COMITÉ DE SANTÉ.

Ce comité s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Kohnk; présents, MM. Sherrouse, Cooney et Eke.

Une longue discussion s'est engagée sur la pétition présentée par l'association des laitiers. Etaient présents à la séance et y ont pris la parole, l'avocat Howard, l'avocat Chrétien et le président Oliphant, du Bureau de Santé.

Les laitiers se disant victimes de préjugés de certains inspecteurs, ils ont été priés de s'entendre avec le Bureau de Santé, afin de pouvoir présenter une ordonnance qui paraisse satisfaisante à tout le monde.

COMITÉ DES AMÉLIORATIONS PUBLIQUES.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Leahy. Présents, MM. Story, Lochte et Holderith.

Le comité a rejeté une protestation contre l'établissement d'une forge par J. Rolle, 917 rue Valence, parceque la protestation n'avait pas le nombre voulu de signatures.

L'ordonnance permettant aux frères Joachim d'établir une petite machine à vapeur, coin des rues Aline et Tchoupitoulas, a été l'objet d'un rapport favorable.

Attaque Nocturne.

Will Hogan, qui demeure rue Lafayette 1650, a été victime de trois voleurs de grand chemin. Il se rendait chez lui, l'avant-dernière nuit, lorsque, arrivé rue Robertson, entre Perdido et Poydras, il a été attaqué par trois nègres.

Il a reçu un coup à la tête qui l'a envoyé rouler dans le ruisseau. Lorsqu'il est revenu à lui, Hogan s'est aperçu que les noirs lui avaient pris sa montre, évaluée à $40 ainsi que son paletot.

Un voleur chez l'ex-shérif.

L'avant dernière nuit, un voleur a forcé la porte d'entrée de la résidence de M. Remy Klock, l'ex-shérif, rue du Canal 4140.

M. Klock a été éveillé par le bruit et voyant un individu passer près de sa fenêtre il s'est emparé de son revolver et a tiré quatre coups sur le malfaiteur, mais il ne l'a pas atteint.

En faisant l'examen de sa chambre Klock s'est aperçu que sa belle montre en or avait été volée.

Domestique infidèle.

Sallie Johnson, une négresse au service de M. Eustace De Léon, domicilié rue Liberté 622, a été condamnée, hier matin, par le juge Finnegan, à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Elle était accusée d'avoir commis un vol de $5 chez M. De Leon.

Mise sous $250 de caution.

Mme Louisa Hahn, qui tient une maison malfamée rue Première, à comparu hier matin devant le juge Finnegan, qui l'a mise sous $250 de caution.

Elle avait été requise de quitter le quartier et comme elle avait négligé d'obéir, elle a été arrêtée par le sergent Creagh.

$25 d'Amende ou 30 Jours de Prison.

$25 d'amende ou 30 jours de prison a été la punition infligée, hier matin, par le juge Finnegan, à Tom Roberts, qui avait passé son dimanche dans un état d'ivresse.

Roberts a été arrêté à l'angle des rues Chippewa et St. André par l'agent de police Nulty. Il s'était campé au milieu du trottoir et s'amusait à insulter toutes les dames qui passaient dans la rue.

Comparution de Daniel Cull

Daniel Cull a comparu, hier matin, devant le juge Bezon sous deux accusations, de blessure avec intention de tuer.

Dimanche matin, à deux heures, une querelle s'était élevée dans une maison malsamée de la rue Douane et Cull y avait joué du couteau.

Deux de ses victimes, Oscar Odil et Hugo Gilhofer, sont actuellement à l'hôpital dans un état critique.

Cull se dit innocent et affirme que la police a fait une erreur en l'arrêtant. Le procès a été fixé au 10 août.

Insolation.

Frank Otis, un jeune homme de 30 ans, a été victime de la chaleur, hier matin vers onze heures. Otis demeure avenue Esplanade, près du Bayou St-Jean, et est employé comme collecteur. Il se trouvait à l'intersection des rues Jackson et Camp quand, anéanti par la chaleur, il est tombé sur le trottoir. L'ambulance a été mandée en toute hâte et il a été transporté à l'hôpital. Son état n'est pas grave.

Une Singulière Secte.

Il vient de se fonder, aux Etats-Unis dans l'Etat du Nebraska, une secte religieuse dont les adhérents s'arrachent volontairement un œil.

Le fondateur de cette secte est le Rév Beachim, pasteur d'une église fréquentée surtout par des nègres. Ce fanatique, se basant sur le prétendu verset d'un évangile, d'après lequel "un parfait" chrétien ne doit avoir qu'un œil, a invité ses fidèles à se rendre borgne pour gagner le paradis.

Il a d'ailleurs prêché d'exemple, car, en chaire même, il s'est retiré un œil de l'orbite. Malheureusement, une inflammation a gagné l'œil restant, et le révérend est en passe de devenir complètement aveugle.

En faites vous usage?

C'est la meilleure chose pour la chevelure à tous égards. De même qu'aucun homme en y réfléchissant ne peut ajouter un pouce à sa taille, nulle préparation ne peut produire un cheveu. Tout ce qu'on peut faire, c'est de provoquer des conditions favorables à la pousse. Cela s'obtient avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle enlève les pellicules, assainit le cuir chevelu, nourrit le terrain dans lequel les cheveux poussent, et, de même qu'un désert reverdit sous la pluie, ainsi les cheveux repoussent sur une tête chauve quand on en nourrit les racines. Mais il doit y avoir des racines. Si vous désirez que vos cheveux conservent leur couleur primitive, ou bien que vous vouliez rendre ce qu'ont perdu les cheveux gris, faites usage de la

Vigueur des Cheveux d'Ayer.

BOUTONS

Taches de Rousseur, Pustules, Impétigo, Eczéma, Teigne, Dartres, et toutes les autres maladies de peau, absolument guéris par l'

ONGUENT D'HEISKELL

Prix 50c la boîte.

Si vous voulez avoir la peau douce, unie, saine et exempte de toute imperfection, servez-vous constamment du

SAVON D'HEISKELL

Prix 25 cts. Echantillon gratuit contre reçu d'un Timbre-poste.

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., Philadelphie.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 15 juillet 1897

I.—**L'Europe et le Directoire**—I. **Le Congrès de Rastadt et la cession de la rive gauche du Rhin**, par M. Albert Sorel, de l'Académie Française.
II.—**Le Stigmate**, première partie, par M Gilbert Augustin-Thierry.
III.—**La Révolte des Philippines et les mœurs politiques de l'Espagne**, par M. Charles Benoist.
IV.—**Essais de littérature pathologique.**—III. **L'alcool Edgar Poe**, première partie, par M. Arvède Barine.
V.—**Les ruines de Palmyre et leur récent explorateur**, par M. Eugène Guillaume, de l'Académie des Beaux-Arts.
VI.—**Concurrence et chomage**—**Nos rivaux, nos charges, notre routine**, par M. Paul d'Estournelles de Constant, député.
VII.—**Revue littéraire.**—**La question du vers libre**, par M. René Doumic.
VIII—**Revues étrangères**—**Un cauchemar de l'Europe**, par M. T. de Wyzewa.
IX.—**Chronique de la quinzaine, histoire politique**, par M. Francis Charmes.
X.—**Bulletin Bibliographique.**

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Ces jours derniers, un voleur est rentré dans l'appartement de John Layan, rue Derbigny 85, et y a pris une montre et une chaîne évaluées à $275. Ces objets ont, depuis, été retrouvés sous un escalier dans la cour de la maison où s'était commis le vol.

—Edward Reese, un gamin de 12 ans, domicilié à l'angle des rues Orange et Annonciation, se trouvait au marché Magasin, hier matin, lorsqu'il a été accosté par un nègre qui lui a enlevé son panier et une faible somme d'argent. Le signalement du noir a été donné à toutes les salles de police.

Incendie.—A deux heures et demie, hier matin, un feu, causé par l'explosion d'une lampe, s'est déclaré dans une maison, rue Laurel, 5328, occupée par Mme Moore. Les flammes qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts ont été éteintes par les personnes de la maison.

Chute.—Cécilia Hazeau, fillette de couleur, jouait, dimanche après-midi, en face de la résidence de ses parents, rue Hagan, 815, lorsqu'elle est tombée d'une hauteur de 8 pieds et s'est fracturé le bras droit. Elle a été transportée à l'hôpital.

Accident.—James Cloulmen, un enfant de 4 ans, traversait la chaussée, hier après-midi, vers deux heures, à l'intersection des rues Espagne et Dauphine, lorqu'il a été renversé et légèrement blessé par le char No 122 de la ligne Remparts et Dauphine. Il a été conduit chez ses parents, rue Espagne 826.

Déraillement. — Dimanche soir, à sept heures, le char du vieux lac a déraillé à l'intersection des rues Champs Elysées et Dauphine. Le trafic a été interrompu environ deux heures, mais personne n'a été blessé.

Mors-aux-dents—L'avant dernière nuit, un cheval attelé à une charrette appartenant à George Hauer, à pris le mors-aux-dents; arrivé à l'intersection des rues Nashville et Collisée, il s'est heurté contre un poteau. Dommages $15.

Blessure. — Charles Hartman, se trouvant sous l'influence de la boisson, s'est accidentellement blessé au cou et à la main, en tombant sur une glace, dimanche soir, en son domicile, rue Elmire 57, à Alger. Le docteur L. G. Lowe l'a soigné.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 2 Fast Ex. 7:40 am	No 6 Fast Mail 7 55am
No 7 Coast Acc dim. excepté. 8:45 am	Ex. dimanche. 7:50a.m
No 1 Lim. Ex. 6:50pm	No 4 Fast Ex. 10:45am
Ex. dimanche. 9:30 p.m	No 8 Coast Acc dim. excepté 3:30 pm
No 5 Fast Mail. 8:30pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express..9:30pm	No 24, Local Mail and Express..6:55am
No 3, New Orleans Limited.....7.00pm	No 4, Chicago Limited.....9:00am
No 1, Fast Mail. 8:20am	No 2, Fast Mail 6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....10:35am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train. 4:20pm
No 21, Vicksburg Express.....5.30 pm	Vicksburg Express..... 8:05 pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited. 11:20am	No 2 Limited 5 30pm
No 3 Fast Mail. 9.55pm	No 4.....7:45am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Oal. Ex. 9:15am	No 3, Oal. Ex. 8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail...6 50pm	California Ex. 8.35pm Texas and Mexico Fast Mail.. 8:35am
California Ex. 7:30am	L'fay'te local..4:55pm
L'fay'te local..4:55pm	L'fay'te local..4:55pm
MORGAN LOUISIANA AND TEXAS RAILROAD. Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres	
Tous les jours.	
No 7. .....8:35 am	No 8..... 4:00 pm
Dimanche et Mercredi.	
No 5.....8:00 pm	No 6.....7:45 am
Division du Fort Espagnol. Rues Canal et Bassin.	
Partira de la ville.....6:45, 9, 11, 1, 3, 5	
Partira du Lac..... .....8, 10, 12, 2, 4, 6	
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache. 7:00am
.. .. 4:15pm	.. ...5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach. 10:00am
Dimanche.	
Pte la Hache..9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach. 7:15a m
Shell Beach...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach. 4:40pm
Shell Beach & Pte la Hache 7:00pm	Shell Beach.. 5:00 a m
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.....10:00 am	Alger..... 4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.....6:05 pm	Alger.....9:00 am
Dimanche seulement.	
Alger..... ...6:40 pm	Alger..... . 8:00 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 27 JUILLET 1897.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 am
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

MERCREDI, 28 JUILLET 1897.

Old Landing—NEW CAMELIA, à 8 a m
Rivière Ouachita—CITY OF CAMDEN, 5 p m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Amarrage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Port Limon	1er dist, 15
Algiers	Havane	Alger
Aransas	Havane	Alger
Berenguer el Grande	Barcelone	rue 6e
Bergen	Tampico	Louis.ave
Cayo Romano	Londres et Anvers	1er dist, 21
Clearwater	Honduras	3e dist, 30
El Norte	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
Ethiopia	Rotterdam	Chalmette
Fulton	Bluefields	Alger
Gussie	Laid up	Alger
Jos. Otert, Jr	Bocas del Toro	1er dist, 15
Magician	Liverpool	Louis.ave
Malkomannia	Hambourg	3e dist, 27
Martin Saenz	Barcelone	1er dist, 31
Morgan	Havane	Alger
Persian Prince	Gênes	rue 3e
Rover	Honduras	1er dist, 14
NAVIRES.		
Comet	Brême	Chalmette
BARQUES.		
Auguste	Brême	Chalmette
Gustav and Oscar	Brême	Chalmette
Hansa	Brême	Chalmette
GOELETTES.		
Howard D Spear	New York	Gretna
Hugh Kelly	Boston	1er dist, 13
Maria O Teel	Providence	Louis.ave
Santo Otert	Honduras	1er dist, 20

Le plus sûr calmant des nerfs.

Le plus sûr calmant des nerfs est un remède qui détruit leur trop grande sensibilité en leur donnant de la vigueur.

Une trop grande tension des nerfs les affaiblit toujours. Ce qui leur est nécessaire est un tonique et non un sédatif. Ce dernier n'est utile que quand il existe une excitation mentale intense, et qu'il est nécessaire de calmer immédiatement le cerveau.

Le Hostetter's Stomach Bitters calme les nerfs en leur donnant la vigueur requise pour supporter, sans nuire à la santé ni la troubler, la somme ordinaire d'impressions produites par la vue, l'ouïe et la réflexion.

Il fait plus, il permet aux nerfs de supporter un degré de tension causé par un travail mental, qu'ils ne pourraient supporter sans son aide.

C'est, enfin, la conclusion à tirer des témoignages d'hommes d'affaires et d'hommes de professions, littérateurs, ministres religieux et autres, qui ont expérimenté l'influence fortifiante et réparatrice de ce célèbre tonique nervin.

PAR LE CONSTABLE.

Dr J. N. Roussel vs James Robinson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans Dossier No 17,881—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, VENDREDI, 6me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir: —

Un grand coffre-fort en fer, 2 voitures à funéraille, 1 cheval noir, 1 buggy, 1 office desk, 2 sets de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la 4ème Cour de Cité.
27 juil—27—3 6 août

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Callan vs Robt. Austin.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 34,762—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, remplaçant l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 3 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir—

Un piano, tabouret et couverture; un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
24 juil—24 29—août 3

V. H. Provensol vs S. P. Brown et Jas. Robinson, in solido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 34,799 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux situés au No 1824 rue Sud Franklin, encoignure St-André, MARDI, le 27 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de médicaments en bouteilles, vitrines, comptoirs, savons, brosses Un lot de bouteilles à médicament vides, etc Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable, Première Cour de Cité.
17 juil—17 22 27

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Wirth vs Jules